



CONFÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
L'ENCADREMENT-CGC



Rechercher sur le site:

Mot(s) clé(s)



Qui a dit que vous étiez seul à
pour la protection sociale de

La newsletter de la CFE-CGC :

Votre adresse e-mail

VALIDER

CFE-CGC

ACTUALITÉ

NOS ACTIONS

LES DOSSIERS

PUBLICATIONS

VIDÉOS

ESPACES

SERVICES

NOUS CONTACTER

[Accueil](#) > [Actualité](#) > [Toutes les actualités](#) : Serge Hérard - "Le dégel salarial est un premier geste indispens..."

15/04/2016 • Toutes les actualités

Serge Hérard - "Le dégel salarial est un premier geste indispensable mais insuffisant pour les fonctionnaires"

Président de la [Fédération des Fonctions Publiques CFE-CGC](#), Serge Hérard revient sur la récente revalorisation salariale (+1,2 %) accordée aux fonctionnaires. Le président du syndicat Avenir secours passe également en revue en revue les grands dossiers concernant les trois fonctions publiques - État, territoriale et hospitalière - et se projette déjà vers les élections professionnelles de 2018.

Le gouvernement a annoncé le 17 mars dernier [un coup de pouce aux salaires des fonctionnaires](#), gelés depuis 2010. Comment l'accueillez-vous ?

La Fédération, qui avait participé le 17 mars au Rendez-vous salarial présidé par la ministre de la Fonction Publique, Annick Girardin, souligne l'effort d'augmenter le point d'indice de 1,2 % (0,6 % au 1er juillet 2016 et 0,6 % au 1er février 2017). Mais ce premier geste indispensable ne permet pas de rattraper la perte de pouvoir d'achat pour plus de 5 millions d'agents depuis six ans ! Si l'on se réfère aux indices relatifs au coût de la vie, les agents des fonctions publiques ont vu leur pouvoir d'achat baisser de 8 % sous l'effet du gel de l'indice.

Au-delà d'une véritable reconnaissance salariale pour les agents des trois fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière), nous souhaitons que le gouvernement agisse sur d'autres dossiers, principalement sur le domaine de la couverture sociale.

"Le gouvernement doit respecter ses engagements quant à la mise en application du Parcours professionnels, carrières, rémunération (PPCR)"

Lesquels ?

La mandature a été marquée par le projet de loi relatif à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires, actuellement traitée en commission mixte paritaire. Nous déplorons la pauvreté de son contenu. L'État est le premier employeur de France et doit se comporter comme tel.

Nous sommes aussi très attentifs à la mise en application du [Parcours professionnels, carrières, rémunérations \(PPCR\)](#). Le gouvernement doit respecter ses engagements : il convient en particulier de lever les freins à la mobilité professionnelle et de créer de véritables déroulements de carrières valorisant notamment les compétences acquises dans les emplois précédents.

Nous souhaitons par ailleurs développer la logique de métiers de la fonction publique avec des statuts définis par les contraintes et sujétions des professions plutôt que celles des employeurs.

Quel regard portez-vous sur [le très controversé projet de loi El Khomri](#) ?

Si beaucoup de sujets du texte ne concernent pas directement les fonctions publiques, nous avons obtenu, notamment grâce au lobbying mené par la Confédération et par Carole Couvert, une belle victoire en intégrant les fonctionnaires au futur Compte personnel d'activité. Sitôt la loi votée, une ordonnance est ainsi prévue pour rattacher les fonctionnaires au CPA, qui doit notamment regrouper en priorité le compte personnel de formation (CPF) auquel nous n'avons pas encore droit. Nous sommes encore sous un dispositif obsolète qu'est le droit individuel à la formation (DIF) ne donnant aucune satisfaction.

Autre point de vigilance pour notre Fédération : l'introduction du référendum d'entreprise qui contournerait les organisations syndicales qui refuseraient de signer un accord. Les mauvaises pratiques qui seraient introduites dans le privé seraient forcément appliquées ultérieurement dans le public.

Pour tous ces éléments, nous serons solidaires de la Confédération y compris dans ses actions même si notre position particulière nous empêche d'être les moteurs des revendications.

"Nous sommes déjà tournés vers les élections professionnelles de décembre 2018, une échéance cruciale"

Combien d'adhérents et de syndicats revendique aujourd'hui la Fédération des Fonctions Publiques CFE-CGC ?

Depuis deux ans, nous avons impulsé une véritable politique de développement syndical. La Fédération compte aujourd'hui près de 10 000 adhérents, dont 4 000 chez [Alliance Police Nationale](#) et 2 000 chez [Avenir Secours](#) (sapeurs-pompiers), les deux plus importants des quarante syndicats affiliés à la Fédération.

La direction fédérale a fait le choix fort de revoir en profondeur son système de fonctionnement. Cela passe par la désaffiliation de certains syndicats qui se contentaient de vivre aux crochets de la Fédération. Dans le même temps, nous avons affilié, fin 2015, quatre nouveaux syndicats : Horizon Justice, Actions Catégorie C (complémentaire d'Avenir secours), un syndicat au niveau de la ville de Paris et un syndicat national des médecins de la police nationale afin de compléter notre offre au ministère de l'Intérieur, où nous sommes déjà majoritaires. Deux autres affiliations suivront en juin : un syndicat de la fonction publique hospitalière et un au ministère des finances.

Cette politique très volontariste entraîne certes un tassement des adhésions sur du court terme mais sera porteuse à long terme pour la Fédération et donc la Confédération.

Quels sont les autres chantiers et actions prioritaires ?

En lien direct avec le développement, nous avons récemment relancé des programmes de formations initiales pour nos adhérents au niveau des fonctions publiques. Cette action nous permet de travailler en partenariat avec le Centre de formation syndical (CFS) de la Confédération.

Nous sommes par ailleurs déjà tournés vers les élections professionnelles de décembre 2018, une

VOIR AUSSI

- ➔ Développement durable
- ➔ Économie - Fiscalité
- ➔ Égalité professionnelle
- ➔ Emploi
- ➔ Entreprises
- ➔ Europe et international
- ➔ Famille
- ➔ Gouvernement d'entreprise
- ➔ Industrie
- ➔ Logement
- ➔ Protection sociale
- ➔ Santé
- ➔ Toutes les actualités
- ➔ 360 LE MAG

REJOIGNEZ LA CFE-CGC



RETROUVEZ LA CFE-CGC SUR



twitter updates

Tweets de @CFECCG



Find us on Facebook



échéance cruciale. En 2014, la CFE-CGC était parvenue à conserver ses sièges au sein du Conseil commun de la fonction publique (CCFP) ainsi qu'au Conseil supérieur de la fonction publique d'État. Nous pouvons et devons faire mieux en 2018. L'objectif prioritaire est de retrouver une place d'une part au conseil supérieur de la fonction publique territoriale et, d'autre part, au conseil supérieur de la fonction publique hospitalière. Il n'est pas normal que la CFE-CGC ne soit plus représentée dans ces instances. Nous chercherons aussi à gagner du terrain dans l'éducation nationale (un million d'électeurs potentiels), où la CFE-CGC a toute vocation à se développer.

A lire aussi :

- [Carole Couvert : "La CFE-CGC demande une véritable reconnaissance salariale pour les agents des trois fonctions publiques et un réajustement des effectifs"](#)



Mentions légales	Contact	Aller à la CFE-CGC	Flux RSS	Maison de la CFE-CGC - 59 rue du Rocher - 75008 PARIS - Tél : 01.55.30.12.12
ACTUALITÉ Développement durable Économie - Fiscalité Égalité professionnelle Emploi Entreprises Europe et international Famille Gouvernement d'entreprise Industrie Logement Protection sociale Santé Tout 360 LE MAG	ACTIONS Agenda Événementiel Paroles de militants	CFE-CGC Histoire de la CFE-CGC Nos dirigeants Nos élus	SERVICES Partenaires Boutique Les sites utiles Facebook Twitter Youtube Flickr	PRESSE Communiqués de presse Dossiers de presse Formulaire de contact Interventions médias
	DOSSIERS Fiches repères Classes moyennes Élections Très Petites Entreprises La CFE-CGC et les comités d'entreprise européens Langues et travail Le projet de Loi El Khomri Made In Emplois MSA Pacte social Prud'hommes Retraite Retraite complémentaire Retraithon Stress	ESPACES Handicap Étudiants et jeunes cadres Réseau équilibre Retraités Séniors		PUBLICATIONS Lettre confédérale Encadrement magazine Newsletter - Le + syndical Etudes Publications thématiques
				VIDEOS ADHERER NOUS TROUVER UNIONS TERRITORIALES